

Commune de Saint-Gildas-de-Rhuys

Avis d'appel à projets Snack et vente à emporter

La commune de Saint-Gildas-de-Rhuys met à la disposition d'un opérateur économique un espace de 100 m² dépendant de la parcelle cadastrée section A n° 659 située chemin du Kerver sur le territoire de la commune et relevant de son domaine public, afin de lui permettre d'y exercer une activité économique de snack (à emporter ou à consommer sur place) et dépôt de pain.

Cette dépendance domaniale consiste en une parcelle stabilisée à usage de parking située à proximité immédiate du camping municipal et du chemin d'accès à la plage du Kerver.

La mise à disposition de la dépendance aura lieu du 1^{er} juillet au 31 août dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public. Les caractéristiques essentielles de l'occupation projetée ainsi que les modalités de candidature sont détaillées dans la lettre de consultation disponible à l'adresse suivante <https://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/marches-publics> ou par retrait à la mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys située rue Saint Goustan, 56730 Saint-Gildas-de-Rhuys.

Des visites facultatives du site pourront être organisées après demande des candidats effectuée avant le mercredi 4 juin 2025.

La date limite de réception des dossiers est fixée au vendredi 13 juin à 12 h.